

Décision

La maternité ne sera pas sauvée

Après quatre mois d'atermoiements, l'Agence régionale de santé a rendu son verdict : il n'y aura plus d'accouchements à la maternité de Pithiviers.

La sentence, que tout le monde redoutait, est tombée mardi 28 juin via un courrier de la directrice de l'Agence régionale de santé (ARS) adressée au sénateur Jean-Pierre Sueur en début d'après-midi. Une liquidation de la maternité en bonne et due forme enveloppée dans une lettre de trois pages : « Je souhaite vous confirmer et vous préciser les raisons techniques et réglementaires qui conduisent à considérer que les conditions de la sécurité sanitaires ne sont pas réunies et à retirer en conséquence au centre hospitalier de Pithiviers son autorisation d'activité d'obstétrique », écrit d'entrée Anne Bouyard avant de justifier sa décision. En pseudo-réanimation depuis le mois de mars, la maternité - leur nombre a été divisé par trois en 40 ans dans l'Hexagone - venait, elle aussi d'être rayée de la



Les membres de l'association À Pithiviers l'hôpital c'est vital rassemblés devant la mairie mardi soir.

carte. Elle ne connaîtra pas l'heureux dénouement qu'a vécu celle de Carhaix (8.000 habitants, Finistère), finalement sauvée en 2008, au terme d'une mobilisation générale. Plutôt qu'une mort subite, c'est de mort lente - et programmée, selon de nombreux protagonistes - dont

il faut parler. Malgré quatre mois de mobilisation, de manifestations, d'interventions en haut lieu et d'actions en tous genres déployées par les usagers et les élus, l'ARS est restée inflexible. « La permanence des soins dans les trois domaines de l'obstétrique, de l'anesthésie et de la pé-

diatrie était assurée », assure pourtant Jean-Pierre Sueur qui, en compagnie de Marianne Dubois, avait tenté, jeudi 23 juin, une ultime démarche auprès de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, qui s'était engagée à ce que leurs propositions « donnent lieu à une nouvelle

expertise ». « Il a suffi dans cette lettre de 15 lignes pour liquider tous les efforts accomplis pour permettre la permanence des soins dans les trois disciplines concernées. J'invite chacun à lire précisément ces 15 lignes. Leur lettre même vient justifier ce que je viens d'écrire »,

écrit le sénateur dans un communiqué en réponse à la décision de l'ARS qui condamne désormais les parturientes à faire le grand écart entre Orléans (50 km), Amilly (68 km), Étampes (34 km) ou Fontainebleau (50 km). Et quid du personnel de la maternité, une vingtaine de personnes, dont la situation est en suspens ? Quel sort sera réservé au service des urgences dont l'existence semble aussi menacée ? « On nous garantit qu'elles seront maintenues, mais nous n'y croyons pas », objecte Mijo Miret, au nom de l'association À Pithiviers, l'hôpital c'est vital. « Partout, elles ont invariablement décliné ». Entraînant les villes et les territoires dans une spirale du vide. Sur le parvis de la mairie, où une manifestation avait été convoquée à la hâte dès cette annonce, un vieux Pithivérien, amer et désabusé, n'y allait pas par quatre chemins : « Avec la fermeture de la maternité, c'est Pithiviers qu'on enterre »...

PHILIPPE DE LA GRANGE